

MONTAIGU - Commune - 02

Séance du 28 mars 2025

Membres en exercice : 13

Date de la convocation: 14/03/2025

Présents : 7

vingt-huit mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Caroline MITOUART

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Présents : Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER

Abstentions : 0

Représentés : Matthieu DEBLED représenté par Aymeric COLAS, Brigitte GONON représentée par Monique DE BROUWER

Excusés :

Absents : Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE, Freddy BESSE, David MASCRET

Secrétaire de séance : Alexandre PRESTAIL

Objet : Subventions aux associations - DE_2025_014

Madame le Maire informe l'Assemblée des demandes de subventions annuelles reçues à ce jour en mairie pour l'année 2025 des associations communales suivantes :

- L'Association de pêche "Au Fil de l'Eau" : 800 €,
- L'Association de Parents d'Elèves "À l'Unisson" : 1 000 €,
- L'association de football "Sporting Club de Montaigu" : 1 596.60 €.

Morgan BOURDON et Benoît BENSCH, Conseillers Municipaux, étant présidents de 2 associations concernées par les demandes de subventions, ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder aux associations les subventions demandées au titre de l'année 2025 :

- 800 € à l'Association de pêche "Au Fil de l'Eau",
- 1 000 € à l'Association de Parents d'Elèves "À l'Unisson",
- 1 600 € à l'Association de football "Sporting Club de Montaigu" sous réserve qu'une équipe de football active soit constituée pour la saison.

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président de séance,
Caroline MITOUART

Le Secrétaire de séance,
Alexandre PRESTAIL

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le 10 / 04 / 2025